

**CAHIER DES CHARGES DES STRUCTURES SCOLAIRES REGIONALES DE LA L.G.E**

Eléments de fonctionnement général	<b>Tutelle</b>	L.G.E, Clubs, Education Nationale
	<b>Localisation</b>	Etablissement établissements scolaires publics du ministère de l'éducation nationale et universitaires du ministère de l'enseignement supérieur
	<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer, harmoniser et homogénéiser le fonctionnement des différentes structures sportives scolaires des clubs formateurs</li> <li>• Renforcer les synergies entre les structures afin de mieux accompagner le parcours scolaire et sportif des jeunes triathlètes</li> <li>• Créer des conditions de réussite du double projet, scolaire et sportif, des jeunes triathlètes de la LGE</li> </ul>
	<b>Indicateurs de résultats</b>	<p><b>Évalués chaque année :</b></p> <p><b>Structure lycée et universitaire</b> (catégories; Minime, Cadet,te et junior,e)                  Nombre de finalistes aux Championnats de France Jeunes (Triathlon, Duathlon et Aquathlon)                  Nombre de Top 20 aux championnats de France jeunes de duathlon                  Nombre de Top 30 aux championnats de France jeunes de triathlon                  Nombre de Top 20 aux championnats de France jeunes d'aquathlon                  Classement aux Championnats de France des Clubs de Relais Mixte de Triathlon                  Nombre de jeunes triathlètes classés dans le Top 20 de leurs catégories au CLASS TRI</p> <p><b>Structure collège</b> (catégories; Benjamin,e et Minime)                  Nombre de finalistes aux Championnats de France Jeunes (Triathlon, Duathlon et Aquathlon)                  Nombre de Top 20 aux championnats de France jeunes de duathlon                  Nombre de Top 30 aux championnats de France jeunes de triathlon                  Nombre de Top 20 aux championnats de France jeunes d'aquathlon                  Nombre de jeunes triathlètes classés dans le Top 20 de leurs catégories au CLASS TRI                  Nombre de Top 10 sur les 1/2 finales des championnats de France de triathlon et des manches qualificatives de duathlon et d'aquathlon</p> <p><b>Pour l'ensemble</b>                  Classements aux challenges régional et national, jeunes des clubs</p>
	<b>Encadrement</b>	1 coordonnateur à minima BF4 ou DEJEPS Mention triathlon. Le ratio d'encadrement est de 1 cadre; BF4 ou DEJEPS Mention triathlon, pour 8 athlètes au maximum. Entraîneurs:
	<b>Diplôme des entraîneurs</b>	Entraîneur : BF4 ou DEJEPS Mention Triathlon En appuis: BF5 et/ou BPJEPS dans l'activité concernée,
	<b>Moyens de fonctionnement</b>	Locales et territoriales, partenaires privés, Ligues Régionales, comités départementaux, clubs, FFTRI,
	<b>Population</b>	Catégories Benjamin.e.s minimes, cadet.te.s et junior.e.s.
	<b>Hébergement</b>	Internat au sein d'un établissement scolaire avec hébergement assuré le week-end (facultatif) Famille d'accueil (semaine et/ou weekend) Possibilité de sportifs en ½ pension ou externes.
<b>Conventions et partenaires</b>	Avec établissements scolaires (Collège, Lycée ou LEP), Universités. Collectivités locales et territoriales. F.F.TRI., Ligues régionales, Comités départementaux,	
Eléments du fonctionnement sportif	<b>Installations sportives et local matériels</b>	Avec 30 min maximum de transport : bassin de 25m ou 50m, piste d'athlétisme de 400m. A proximité : plan d'eau sécurisé (facultatif), circuits cyclistes et course à pied variés. Sur place : salle de préparation physique et récupération, local pour entrepôt de matériel sportif,
	<b>Matériel à disposition</b>	Home-trainer, capteurs de puissances, cardiofréquencesmètres, petit matériel sportif, VTT. Matériel d'évaluation,
	<b>Charges d'entraînement</b>	Charge hebdomadaire comprise entre 8h00 et 12h00 pour les catégories cadet.te.s et Junior.e.s et 4h00 à 8h00 pour les catégories Benjamin.e.s et Minime.s (hors période de coupure). 1 à 2 créneaux d'entraînements quotidiens à minima 5 jours sur 7. Hebdomadairement : Pour les catégories cadet.te.s et Junior.e.s; 4 à 5 séances natation, 4 à 5 séances réparties librement dans l'ensemble des autres activités (vélo, VTT, bike and run, course à pied, préparation physique). Pour les catégories Benjamin.e.s et Minime.s ; 3 à 4 séances natation, 2 à 3 séances réparties librement dans l'ensemble des autres activités (vélo, VTT, bike and run, course à pied, préparation physique).
Suivi des sportifs	<b>Formations et aménagements horaires</b>	Scolarisation et formation obligatoire pour chaque athlète. Horaires aménagés scolaires et universitaires obligatoires. Organisation d'un tutorat des études souhaité.
	<b>Suivi médical et paramédical</b>	Coordination du suivi médical et paramédical par un médecin du sport référent.
	<b>Préparation mentale et suivi psychologique</b>	Facultatif, en coordination avec le médecin référent
	<b>Matérialisation du double projet</b>	Convention avec les établissements scolaires et universitaires qui a pour objet de définir l'implication des parties et de fixer les principes qui les lient afin de contribuer au bon fonctionnement des aménagements horaires destinés à l'entraînement des triathlètes.